

d'alors, le ministre des Forêts a su clairement ce qu'on attendait de son ministère.

On nous propose l'établissement de six nouveaux ministères, dont cinq nous ont été présentés par voie de résolution et le sixième quelque part aux limbes. Les titulaires proposés pourront nous faire des déclarations à l'étape de l'étude au comité, mais rien n'indiquera de façon précise quelles seront les fonctions de ces ministères; aucun débat ne permettra au nouveau ministre et à son personnel de s'y reporter facilement pour connaître la marche à suivre dans la conduite du ministère. Aussi je commence donc par me déclarer déçu de ce qu'on n'ait pas suivi cette pratique et, partant, que nous nous trouvons dans cette situation incertaine.

La deuxième raison pour laquelle je suis désappointé, et je pourrais dire alarmé, c'est le discours du premier ministre aujourd'hui. Comme je l'ai dit, monsieur l'Orateur, à l'annonce de la réorganisation en décembre dernier, certains d'entre nous avions espéré que nous verrions la fin de la confusion qui caractérise ce gouvernement depuis 1963. Nous avions pensé que désormais on réfléchirait beaucoup et qu'une direction énergique permettrait aux ministres de dresser des plans d'action cohérents pour s'attaquer aux problèmes qui affrontent le pays depuis longtemps et qui continueront probablement de lui faire obstacle pendant nombre d'années.

Nous nous attendions au moins à ce que notre gouvernement s'y attaque de façon coordonnée, mais, je regrette de le dire, ce n'est pas le cas, compte tenu du discours du premier ministre. Ce dernier a traité principalement de deux groupes de ministères: ceux dont relèvent la justice et le partage du ministère de la Justice en trois parties constituantes, puis le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et ses fonctions par opposition à la description des fonctions du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Si j'ai bien compris sa déclaration le premier ministre a ensuite signalé que le ministre du Revenu national (M. Benson) relèverait du Conseil privé, serait le porte-parole du Conseil du Trésor et répondrait aux questions générales ayant trait à la politique.

**L'hon. M. Benson:** Relèverait du Conseil privé?

**L'hon. M. Hamilton:** Je répète ce que j'ai déduit des propos du premier ministre: le ministre du Revenu national serait comptable à la Chambre des affaires relatives au Conseil du Trésor et répondrait aux questions générales se rapportant à l'administration générale du gouvernement, et j'ai présumé que ces

[L'hon. M. Hamilton.]

dernières seraient celles qui relèvent du Conseil privé. A la fin du discours du premier ministre, j'ai demandé qui serait comptable pour le secrétariat du Conseil privé traitant des questions scientifiques. Le 5 mai, j'ai posé la même question à un autre membre du gouvernement en cette enceinte. Je lui ai fait remarquer que l'histoire des sciences au Canada depuis 20 ans touchait plusieurs ministères de l'État et qu'il incombait naturellement au Conseil privé de faire rapport de ces questions, vu que plusieurs ministères étaient en cause. J'ai signalé que les premiers ministres étaient trop occupés pour pouvoir stimuler les travaux scientifiques de tous ces ministères et que les sciences en souffraient.

Effectivement, aux termes de la loi sur le Conseil national de recherches, le Conseil suit les directives d'un comité du cabinet à qui sont déferées des questions pour qu'il y donne suite et prenne une décision. Si le comité du cabinet ne se réunit pas pendant sept ans, comme cela est arrivé une fois au cours des 20 dernières années, il est évident que le Conseil national de recherches doit poursuivre ses travaux sans son orientation. Arrive un nouveau gouvernement, qui s'emballe et veut s'occuper des sciences, et leur imprime une nouvelle impulsion. Puis, quand commence la routine, vu que la Chambre ne peut tenir personne responsable en particulier, la question redevient victime de l'apathie. Le premier ministre a indiqué dans sa réponse aujourd'hui qu'il serait encore chargé de faire rapport à la Chambre des questions scientifiques; cela signifie le maintien de la situation des 20 dernières années dans le domaine des sciences. Nous n'avons pas pu obtenir l'orientation ni la direction nécessaires à cet égard.

Le comportement du premier ministre à l'étape de la deuxième lecture ne m'a donc pas seulement désappointé, monsieur l'Orateur, mais il m'a aussi effrayé, car il signifie qu'on ne mettra pas un terme à la confusion et au chaos qui règnent depuis trois ans. Nous n'avons pas encore d'orientation. Non seulement n'est-on pas encore parvenu à coordonner au Conseil du Trésor le Conseil des sciences, dont s'occupe actuellement le ministre du Revenu national, mais des problèmes importants assaillent les consommateurs un peu partout au Canada. Des députés de tous les partis ont exprimé leur inquiétude à cet égard. Comme personne n'est comptable de ces questions à la Chambre, il n'y a pas de coordination, pas d'orientation. Sauf erreur, le député d'York-Sud (M. Lewis) a déjà abordé cette question au cours du débat.

Il ne s'agit pas seulement d'opposition de la part du parti conservateur. Bon nombre